

## En Midi-Pyrénées, l'ANCV poursuit le développement de son action sociale avec 5 acteurs locaux et fait à nouveau partir en vacances 200 seniors toulousains

***Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'ANCV en partenariat avec la ville de Toulouse, l'UNAT Midi-Pyrénées, la CARSAT Midi-Pyrénées, les groupes Malakoff Médéric et Prémalliance, permet à 200 seniors toulousains de profiter eux aussi de vacances grâce au programme Seniors en Vacances de l'ANCV.***

Le programme *Seniors en Vacances* permet chaque année à des milliers de personnes âgées et retraitées d'accéder aux vacances. Les vacances agissent comme un outil de prévention santé, elles contribuent en créant du lien social à sortir les personnes âgées de leur isolement, et s'inscrivent comme une réponse à la problématique du « bien-vieillir ».

Cette année, un nouveau partenaire, la caisse de retraite complémentaire Prémalliance est venu renforcer le groupe de partenaires déjà constitué autour d'un projet commun visant à rendre les vacances accessibles au plus grand nombre et notamment aux personnes âgées les plus fragiles et les plus démunies.

Ce partenariat qui réunit six acteurs sociaux engagés dans la prévention du bien-vieillir, vise à favoriser le départ en vacances des personnes âgées grâce au co-financement des séjours. Ainsi, la prise en charge d'une partie des frais (séjour et transport) permet de réduire la participation financière au séjour qui ne représente plus que 52 € pour les personnes non imposables et 272 euros pour les autres.

**Ainsi, le 6 juin prochain**, quatre groupes de 50 seniors chacun, partiront vers quatre villages de vacances en Aveyron, dans le Gers, en Haute-Garonne et dans les Landes pour un séjour de 5 jours.

L'objectif 2011 est de permettre à 350 toulousains de partir en vacances ; l'an passé, cette action avait bénéficié à **300 personnes (150 en juin et 150 en octobre selon des critères similaires)**.

En 2010, 1818 seniors résidant dans la région Midi-Pyrénées, ont bénéficié du programme *Seniors en Vacances* et 74 % de l'aide financière de l'ANCV.

**En 2011, nous espérons ainsi toucher près de 3.000 personnes retraitées.**

Le renouvellement de l'accord unissant la ville de Toulouse, Malakoff Médéric, la Cram Midi-Pyrénées, l'UNAT Midi-Pyrénées, rejoint cette année par Prémalliance, contribuera à cet objectif qui vise les retraités les plus fragiles résidents sur Toulouse (330 personnes).

**Contact ANCV** : Yves Campillo - e-mail : [ycampillo@ancv.fr](mailto:ycampillo@ancv.fr)

### ***Seniors en Vacances, un ambitieux programme social pour les retraités***

Depuis 2007, 44 000 retraités sont partis en vacances avec le programme *Seniors en Vacances*. L'ANCV a développé une expertise sociale reconnue dans l'aide au départ en vacances des personnes âgées les plus fragilisées. Le programme est déployé à l'échelle nationale par l'intermédiaire d'un vaste réseau de plus de 700 partenaires constitué de Collectivités Territoriales, de Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), d'EHPAD, d'associations et de caisses de retraite complémentaire.

L'ANCV accompagne les personnes non-imposables avec une aide au départ en vacances à hauteur de 50 % du prix du séjour. Ces séjours s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraités et/ou sans activité professionnelle et à leur conjoint. 76% des 24.000 personnes parties en 2010 étaient éligibles à l'aide financière de l'ANCV (3 millions d'euros de ressources dédiées)

Aujourd'hui, le programme *Seniors en Vacances* regroupe plus de 150 destinations en France, à la mer, la montagne ou la campagne. Sur la base d'un cahier des charges, les professionnels du tourisme intéressés proposent à l'ANCV des séjours « tout compris » (hébergement, restauration et animations) à 360 euros la semaine ou 300 euros les 5 jours pour des séjours en groupes, hors juillet et août. Le programme est également accessible aux personnes souhaitant partir en individuel qui formeront un groupe sur le lieu de séjour. Enfin, les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie ayant recours à un accompagnant ou aidant familial bénéficient d'une aide financière de l'ANCV. De nombreux lieux de séjours sont également labélisés Tourisme & Handicap.

### ***Les enjeux du programme Seniors en Vacances sont multiples***

45 % des personnes de plus de 65 ans ne partent pas en vacances\* (Etude BVA). L'enjeu est à la fois social et économique : les vacances, véritable facteur de prévention, permettent de rompre l'isolement des personnes âgées et de créer du lien social. Par ailleurs, les séjours ayant lieu hors juillet-août, ils permettent un prolongement de la saison touristique, favorisant ainsi l'activité économique et la création d'emplois.

Toutes les informations et les modalités d'inscription au programme  
***Seniors en Vacances***

[www.seniorsenvacances.ancv.com](http://www.seniorsenvacances.ancv.com)

**Pour les groupes** : via les porteurs de projet

**Pour les particuliers** : en utilisant le numéro magique Azur :

 N° magique Azur 32 40 dites "Seniors en Vacances"

APPEL LOCAL

*Créée en 1982, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) est un établissement public qui a pour mission sociale unique le développement de l'accès aux vacances pour tous. L'Agence s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destiné aux salariés du secteur public et privé (3,4 millions de bénéficiaires) et des programmes d'action sociale au profit des publics en difficulté : familles notamment monoparentales, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, personnes âgées (plus de 200 000 personnes sont parties en vacances en 2010). L'ANCV ne reçoit aucune dotation de l'Etat.*

### **Contact ANCV**

Joëlle Muzeau

T.01 34 29 53 53 / [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

Chloé Labriet - bureau de presse de l'ANCV

T: 01 45 49 32 93 - [chloe.labriet@meanings.fr](mailto:chloe.labriet@meanings.fr)